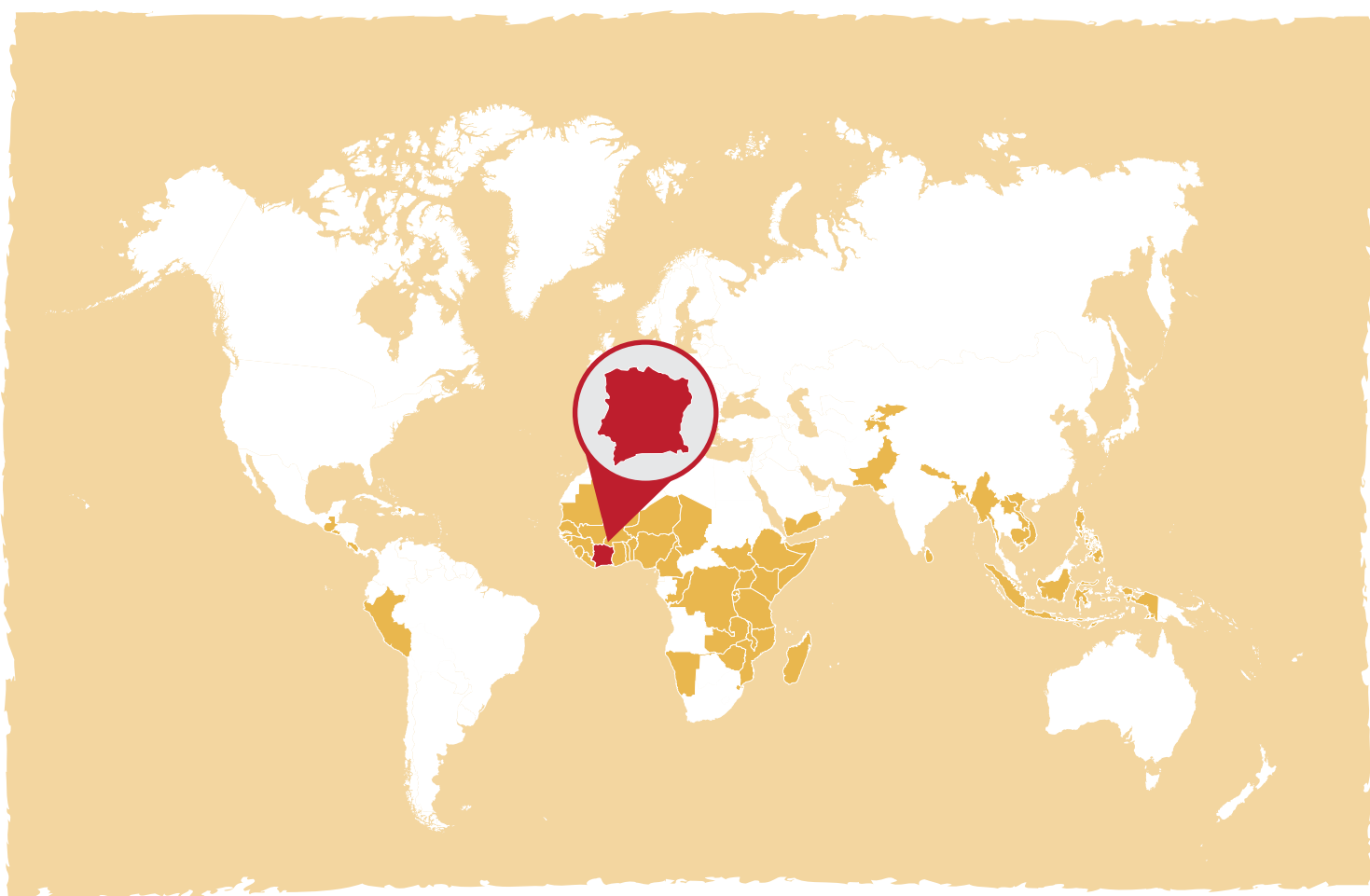


Côte d'Ivoire



Date d'adhésion : juin 2013

Données démographiques

Population nationale (en millions en 2010)	19
Enfants de moins de 5 ans (en millions en 2010)	2,9
Adolescentes (15 à 19 ans) (en millions en 2010)	1,00
Nombre moyen de naissances (en millions en 2010)	0,70
Taux de croissance de la population (2010)	1,74 %

Indicateurs (EDS 2011-2012) des Cibles de Nutrition de l'OMS

Faible poids de naissance	14,2 %
Allaitement maternel exclusif entre 0 et 5 mois	12,1 %
Retard de croissance chez les moins de cinq ans	29,6 %
Émaciation chez les moins de cinq ans	7,6 %
Surpoids chez les moins de cinq ans	3,2 %

Couverture des facteurs relatifs à nutrition

Pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants

Régime alimentaire minimum acceptable entre 6 et 23 mois	4,6 %
Diversité minimale du régime alimentaire entre 6 et 23 mois	11,3 %

Interventions pour prévenir les carences en vitamine et minéraux

Supplémentation en zinc contre la diarrhée (Enfants de moins de cinq ans)	0,5 %
Femmes enceintes ayant fait quatre ou plus de consultations prénatales	60,8 %
Supplémentation en vitamine A (6 à 59 mois)	99,0 %
Ménages consommant le sel adéquatement iodé	91,6 %

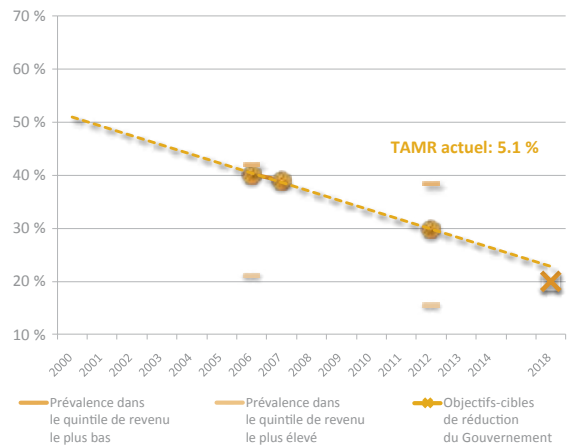
Responsabilisation de la femme

Alphabétisation des femmes	37,7 %
Taux d'emploi féminin	67,0 %
Âge médian au premier mariage	19,7
Accès au personnel qualifié pour l'accouchement	59,4 %
Femmes ayant eu un enfant avant l'âge de 18 ans	30,0 %
Taux de fécondité	5,0

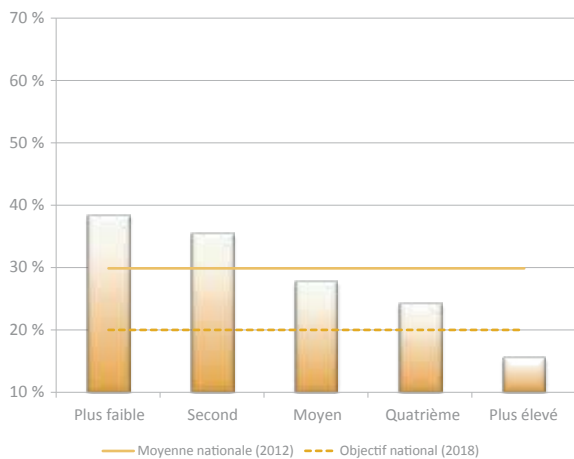
Autres indicateurs pertinents de nutrition

Taux d'urbanisation	35,77 %
Part de revenu détenue par les 20 % de la tranche la plus inférieure	5,47 %
Calories par habitant par jour (kcal / habitant / jour)	2.649,6
Énergie provenant d'aliments autres que les aliments de première nécessité	29,80 %
Disponibilité du fer de source animale (mg / habitant / jour)	1,9
Accès aux infrastructures sanitaires améliorées	21,9
Défécation en plein air	33,8 %
Accès aux sources améliorées d'eau potable	78,4 %
Accès au branchement d'eau courante domestique	32,0 %
Eau de surface comme source d'eau de boisson	9,0 %
PIB par habitant (\$ US courants, 2013)	1.521,00
Exportations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	2,51
Importations de produits agricoles par habitant (\$ US courants, 2012)	1,07

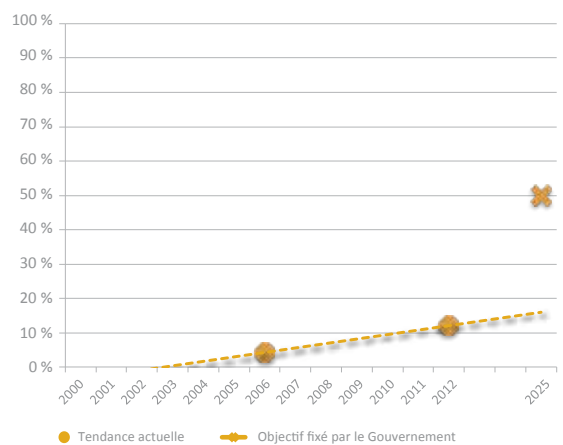
Tendance relative au retard de croissance et objectifs-cibles



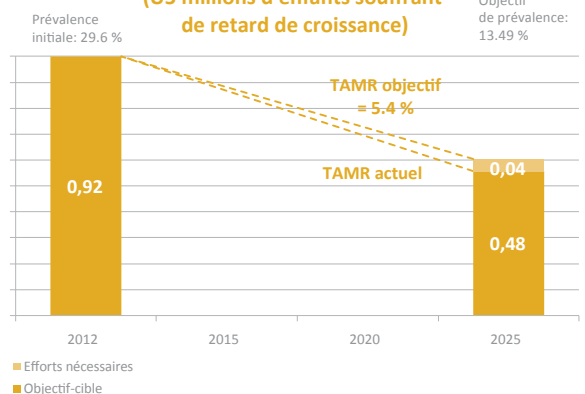
Répartition du retard de croissance dans tous les quintiles de richesse



Tendance relative au taux d'allaitement maternel exclusif



Objectif-cible de réduction du retard de croissance (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance)



Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun

La Côte d'Ivoire a adhéré au Mouvement SUN en juin 2013 par une lettre signée du Premier Ministre. **Un décret formalisant la plateforme multisectorielle en Conseil National pour la Nutrition rattaché à la Primature** a été pris. Ce Conseil est doté d'un Comité politique décisionnel, présidé par le Premier Ministre et rassemblant une dizaine de Ministères, ainsi que d'un Comité technique présidé par le point Focal SUN.

Un lancement du Mouvement SUN et de la plateforme multisectorielle devrait se tenir en fin d'année 2014.

Un chef de file des donateurs a été désigné par la coordination des partenaires techniques et financiers. L'animation a été confiée à l'Unicef et un groupe sectoriel PTF nutrition a été créé et a tenu sa première réunion le 18 juillet 2014.

Garantir un cadre politique et juridique cohérent

La Côte d'Ivoire a entamé le processus de révision de la **politique nationale de Nutrition (2010)** et l'élaboration du **Plan stratégique multisectoriel 2015-2020** ainsi que le Cadre Commun des Résultats. Un Groupe de Travail Technique comprenant les planificateurs des ministères impliqués, le groupe des consultants, les partenaires techniques et financiers ainsi que des personnes ressources, a été mis en place à cet effet. La disponibilité des documents est prévue pour novembre 2014.

Un nouveau protocole de prise en charge de la malnutrition était adopté en 2009 et révisé en août 2013.

Plusieurs politiques sectorielles ont par ailleurs des objectifs nutritionnels (santé, agriculture, protection sociale, éducation, environnement).

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un **Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012-2015** évalué à 4 Mds USD et prenant en compte de la sécurité alimentaire et la nutrition (accent mis sur l'agriculture vivrière, riz à hauts rendements notamment, en créant un cadre d'investissement pour de grands groupes privés).

Une politique de protection sociale vient d'être adoptée et sera mise en œuvre avec l'appui de la banque mondiale et des agences des Nations Unies. Elle comprend un volet relatif à la nutrition, en particulier sur la prise en charge de la malnutrition, le renforcement des cantines scolaires et la mise en place d'une assurance maladie.

Une politique nationale de l'alimentation scolaire est également disponible.

La Côte d'Ivoire dispose d'une législation favorable à la nutrition (commercialisation des substituts du lait maternel, congé maternité, lutte contre la carence en iode, enrichissement de l'huile et de la farine, cantine scolaires).

La Côte d'Ivoire bénéficie d'une stratégie de sensibilisation et de communication visant à renforcer la nutrition au niveau national.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun

Un des engagements prioritaires de la Plateforme multisectorielle sera d'élaborer et faire adopter par le Gouvernement ivoirien un cadre commun de résultats (CCR) **d'ici fin novembre**, trois consultants ont été recrutés à cet effet pour la mise à jour du Plan d'Action stratégique de nutrition avec l'appui d'UNICEF et du PAM. Un consultant sera également recruté par la Banque Mondiale à partir d'octobre pour coster ces documents.

Suivre le financement et mobiliser les ressources

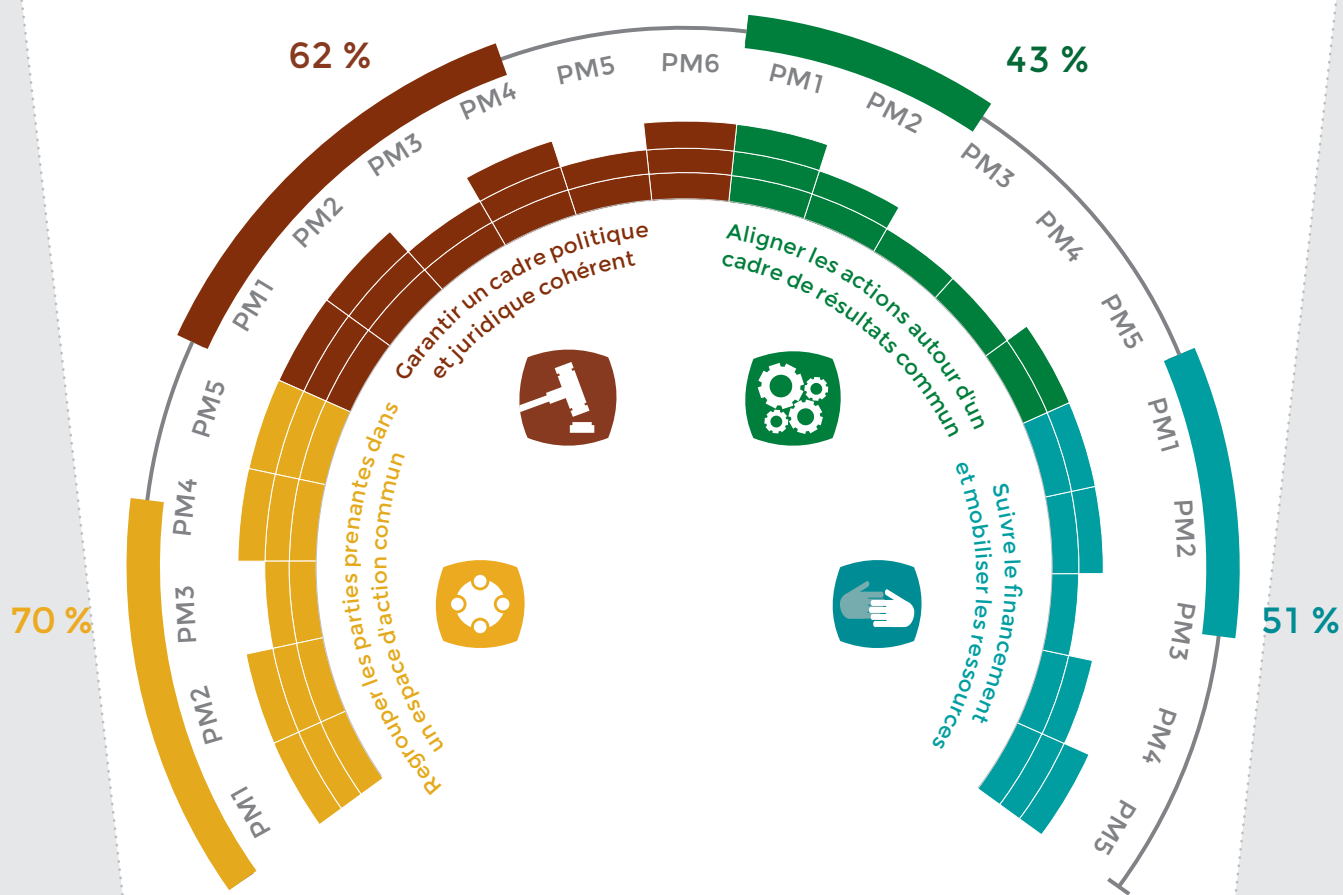
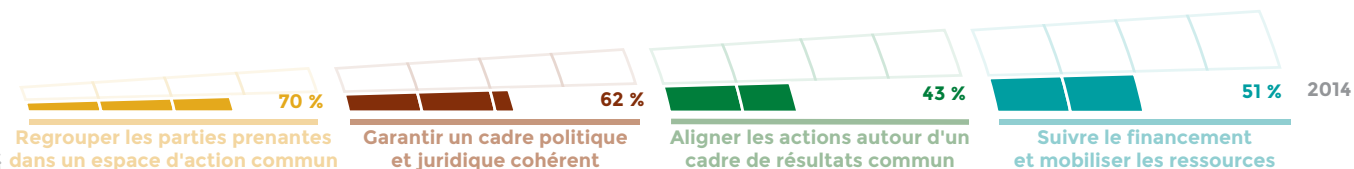
Un des engagements prioritaires de la Plateforme multisectorielle sera d'organiser des concertations et tables-rondes avec les partenaires pour la mobilisation supplémentaire de ressources en faveur du renforcement de la Nutrition.

Il existe une ligne budgétaire du Gouvernement propre à la nutrition qui varie de 200 000 000 à 800 000 000 FCFA par an. Face aux difficultés des partenaires quant aux financements des campagnes de vitamine A, l'État a, en 2014 institutionnalisé et inscrit dans son budget la supplémentation en vit A. Pour ce qui est de l'appui des partenaires, bien que le nombre des partenaires soit passé de deux à plus de dix, cet appui demeure insuffisant et irrégulier. Il mérite d'être plus soutenu pour un résultat optimal dans le cadre du Plan d'action de mise à l'échelle.

La création des sous comptes nationaux de nutrition a été entamée et appuyée par l'OMS.

Point de référence de 2014¹ sur quatre processus SUN Côte d'Ivoire

Notation des marqueurs de progrès 2014



¹Évaluation interne par un exercice national d'auto-évaluationnacional